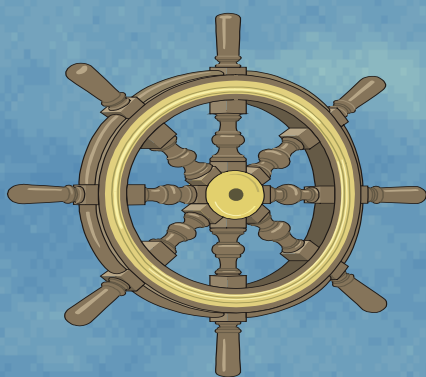


# Aquitaine Landes Récifs



## Compte rendu

Comité d'Orientation et de Pilotage

Capbreton 29 mai 2000





## Compte rendu de la réunion du comité d'orientation et de pilotage 29 mai 2000



Premier plan à gauche Jean-Pierre DUFAU Président du SIVOM Côte Sud, Député-Maire de Capbreton  
En suivant Bernard LABATUT ( service technique du SIVOM)  
Christian CARRERE DDE service maritime de Capbreton  
Premier plan à droite Henri PIVERT Président du Comité Local des Pêches Maritimes de Bayonne , en  
suivant Michel CATUHE membre du Conseil d'Administration de l'ALR  
En bout de table Denis LACROIX , IFREMER Nantes Direction des ressources vivantes  
A sa droite Frédérique LEMONT Conseil Général des Landes, SERVICE DE L'Environnement



Au premier plan Patricia BEN KHEMIS Adjoint au Directeur des Affaires Maritimes de Bayonne en suivant Gérard FOURNEAU P résident de l'ALR, Jean-Paul LAGARDERE Directeur de recherche au CNRS, David MILY Institut des Milieux Aquatiques



Au premier plan Christian CARRERE , Robert LAFITTE Conseiller Régional d'Aquitaine, Maire de Vieux-Boucau, en suivant Anne GUCHAN Conseil Régional d'Aquitaine Direction de l'Environnement



Au premier plan à gauche Nelly FERROU membre du Conseil d'Administration de l'ALR  
De dos Denis LACROIX

Présents

**ALR**

Gérard FOURNEAU *Président de l'Association*  
*les membres du conseil d'administration*  
Michel CATUHE, Nelly FERROU et Bernard SEGUETTE

**CNRS**

Monsieur Jean-Paul LAGARDERE  
*(Directeur de recherche au CNRS)*

**Comité Local des Pêches Maritimes de Bayonne**

Monsieur Henry PIVERT *Président du CLPM*

**Conseil Général des Landes**

*Madame Frédérique LEMONT* Direction de l'Environnement

**Conseil Régional d'Aquitaine**

*Monsieur Robert LAFITTE* Conseiller Régional  
*Madame Anne GUCHAN* Service Tourisme Espace Naturel

**DDE service Maritime de Capbreton**

Monsieur Christian CARRERE

**Direction des Affaires Maritimes des Landes et des Pyrénées Atlantiques**

*Madame Patricia BEN KHEMIS* Adjointe du Directeur

**IFREMER**

*Monsieur Denis LACROIX* Chargé de mission  
Animateur du groupe de réflexion Ifremer «récifs artificiels & peuplements »

**Institut des Milieux Aquatiques**

Monsieur David MILLY

**SIVOM Côte Sud**

*Monsieur Jean-Pierre DUFAU*, Député Maire de Capbreton, Président du SIVOM  
Monsieur Bernard LABATUT *Service Technique*

**Syndicat des Marins Pêcheurs de Capbreton**

*Monsieur Patrick LAFARGUE* Patron pêcheur du port de Capbreton.

**Presse**

*Cécile POURSAC* Journal des propriétaires de la Côte sud des Landes  
*Emma SAINT-GENEST* *Journal Sud-ouest*

**Excusés :**

*Monsieur Claude Pellier* Chef de station Ifremer Arcachon  
la DIREN Aquitaine  
*Monsieur Benoît de Guillebon* *directeur de l' APESA*  
le SIPA

Un document comprenant la composition du comité d'orientation et de pilotage décidé par l'Assemblée Générale de l'ALR le 19 février 2000 et contenant les propositions de travail est remis aux membres présents.

La réunion débute par un tour de table destiné à la présentation des différentes personnes présentes.

## **Débats**

Monsieur Jean-Pierre Dufau : interroge Monsieur Gérard Fourneau sur la situation actuelle du récif de Capbreton

Monsieur Gérard Fourneau : le premier site est réalisé, nous avons quelques images, elles montrent la colonisation, sur les modules de béton, autour, et en pleine eau le second celui de Vieux-Boucau est dans l'attente du financement européen, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général des Landes, le Syndicat Intercommunal de Port d'Albret ayant octroyé les subventions.

Madame Patricia Ben Khémis : rappelle que : pour débiter les travaux du deuxième site, il faut la certitude d'avoir les ouvertures des crédits européens.

Monsieur Dufau : Quand nous disposerons de la réponse de principe au niveau Européen, des crédits de la COREMOD, les travaux pourront alors débiter.

Madame Patricia Ben Khémis : nous avons besoin de l'aval de Bruxelles et des lignes budgétaires pour lancer le projet, celui-ci rentrant dans le nouveau programme européen 2000-2006, les projets français seront présentés début juin au prochain conseil des ministres à Bruxelles aucun projet particulier ne peut être accepté tant que la nouvelle politique générale d'aide n'est pas arrêté.

Monsieur Robert Lafitte : propose de prendre contact avec le représentant danois chargé de la pêche à Bruxelles.

Monsieur Henri Pivert : souhaite beaucoup plus de renseignements sur la colonisation du premier site.

Monsieur Gérard Fourneau : le Patron de l'Arc-en-ciel, qui pêche à la périphérie des récifs lui a fait part de capture de sars, espèce qui n'était pas présente à cet endroit.

Monsieur Henri Pivert : suggère de revoir l'implantation des futurs récifs dont le positionnement risque de gêner quelques métiers, (les chalutiers), il préférerait que les récifs soient immergés plus au large dans des fonds de 40 mètres et plutôt au sud du gouf, ou les pêches pélagiques ne sont pas autorisés.

Monsieur Jean-Pierre Dufau : après concertation avec Gérard Fourneau, dès le début de l'opération, les pêcheurs professionnels ont été sollicités pour avis, le dossier a spécifié 3 sites expérimentaux ; l'un au droit de Capbreton, un autre au droit de Port d'Albret et un autre encore au droit de Moliets. les concessions ont été accordées pour les trois sites par la commission des cultures marines.

Monsieur Jean-Pierre Dufau Président du groupe d'étude sur le littoral de l'assemblée nationale doit rencontrer les ministres, de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Recherche, et le Ministre délégué aux affaires européennes, afin d'évoquer les différents projets européens, la France préside l'union européenne pendant les six prochains mois

## **Présentation d'un film de l'ALR sur le site de Capbreton**

### **Constat**

Monsieur Gérard Fourneau : le récif a résisté aux fortes houles de l'automne 99 et à la tempête du 27 décembre, il n'est pas ensablé, le sable a laissé place à du gravier, et à des cailloux.

Nous notons la présence de poulpes, de nombreux tacauds, des ombrines de roche ...

Monsieur Jean-Paul. Lagardère : constate la faible biodiversité du peuplement actuel du récif.

Monsieur Denis Lacroix : appuie le constat mais souligne la significativité de la colonisation.

Question de Monsieur Dufau : sur la possibilité ou non de donner un ordre de grandeur au niveau de la population sédentaire sur les sites.

Monsieur Denis Lacroix : insiste sur le travail que cela représente mais aussi sur le fait qu'il faut s'appuyer sur des exemples réels pour pouvoir spéculer.

Monsieur Dufau : «pourra-t-on tirer les premières conclusions d'ici 3 ans ? »

Monsieur Denis Lacroix : répond par l'affirmative.

Monsieur Dufau : souligne que s'en tenir à un site serait aléatoire et non significatif et que 3 sites permettraient d'effectuer des comparaisons.

## **Présentation d'un film tourné sur une épave au large de Moliets par 14 m. de fond, réalisé par Bio -Sub**

Monsieur Jean-Paul. Lagardère : constate la grande diversité du peuplement de l'épave malgré son exposition aux houles étant donné sa localisation à faible profondeur (14m). Le récif de Capbreton, implanté à plus grande profondeur, devrait donc bénéficier d'une colonisation analogue. La colonisation de l'épave de Moliets fait la démonstration d'une certaine résistance du peuplement à l'effet de sablage des tempêtes et ceci est très encourageant pour la poursuite du projet des récifs artificiels landais.

Intervention de Monsieur Jean-Pierre. DUFAU : sur le fait qu'il paraît nécessaire de croiser et multiplier les sites et ce à titre expérimental sur 5 ou 10 ans.

## **Présentation de Monsieur Denis Lacroix sur les récifs artificiels dans le monde**

Deux types de récifs dans le monde : protection et production de la ressource halieutique

### **JAPON**

Un géant dans l'aménagement du littoral, le premier récif ayant été créé en 1650

Actuellement, 12% du plateau continental Japonais est aménagé avec des structures très variées, 150 modèles différents adaptés à chaque espèce de poisson, allant des récifs classiques aux murs dérivateurs de courants faisant remonter le plancton, aux tours métalliques ayant 17 mètres d'embase, de 35 mètres de haut avec un volume 4000 m<sup>3</sup>. d'un poids de 92 t, ces structures ressemblent à de petites tours Eiffel à trois pointes stabilisées par un lest en béton de 15 tonnes, trois pointes d'une dizaine de mètres de haut sont constituées de disques de 3 mètres de diamètre empilés verticalement avec un mètre d'écart, 10 tours de ce type sont immergées sur une surface d'un km<sup>2</sup>, entre les tours ont été disposés des modules classiques en béton, ce qui donne un volume total de 100 000 m<sup>3</sup>, l'évaluation de rentabilité de ce type de récifs est calculée sur 20 ans leur durabilité sur 30 ans.

Il faut savoir que 20 millions de m<sup>3</sup>, les récifs de formes très différentes sont immergés au Japon.

### **USA**

Les récifs artificiels sont à vocation récréative pour la pêche de loisir et la plongée, ils participent au maintien d'une biomasse attractive pour le tourisme.

Aux USA, 14 états côtiers sur 23 ont recours au récif artificiel, la surface utilisée : 15000 km<sup>2</sup> (2 fois la Corse)

En Floride :

Le nombre d'emploi induit par la pêche de loisir est de 60 000 contre 15 000 pour la pêche professionnelle

Au Texas, l'aménagement des récifs vise les sports de plongée.

### **ITALIE**

Des importants programmes d'immersion ont été réalisés en Italie, avec 25 sites aménagés entre 6 et 50 mètres de profondeur, les récifs italiens sont pratiquement du même type, des cubes en béton plein percés de nombreux trous disposés en pyramide bien ordonnés sur le fond.

La vocation des récifs italiens est la protection de la zone sensible entre côte et large contre le chalutage, pour le maintien de la petite pêche.

Des expériences d'aquaculture ont lieu au voisinage des récifs.

### **ESPAGNE**

La majorité des récifs installés en Espagne a pour vocation la protection contre le chalutage car ces récifs ont pleinement démontré leur efficacité tandis que les récifs de production sont toujours à un niveau expérimental. Les modules de protection sont tous constitués de béton munis d'éléments saillants, destinés à dégrader les filets des chaluts.

Asturies : nombre de récifs 8

Andalousie : nombre de récifs 13

Murcie : nombre de récifs 5

Valence : nombre de récifs 25 Catalogne : nombre de récifs 12 , on a pu noter une évolution des pêcheurs de l'opposition à la participation



## **PORTUGAL**

Structures classiques, tas chaotique pour imiter la nature, les tas ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres (pas plus de 300 mètres) sinon les poissons ne peuvent communiquer entre eux et deviennent vulnérables,

Le suivi effectué avec les pêcheurs est fiable, la productivité est multipliée par deux  
Les 30000 m<sup>3</sup> déjà immergés une deuxième étape prévoyant un doublement du volume immergé est programmé.

## **MER DU NORD**

Utilisation des plates-formes pétrolières

Des études ont été lancées par les Anglais et les Norvégiens et ont démontré que les plates-formes ont un effet positif sur le poisson, il est prévu de les laisser sur place quand elles ne seront plus exploitées.

Dans le nord de la France des éoliennes doivent être implantées en mer.

La base immergée de ces édifices peut fixer l'habitat halieutique, l'effet des vibrations du à la rotation des pales n'est toutefois pas connu à ce jour.

**Bilan global des récifs dans les principaux pays intéressés**

<b>Pays Caractéristiques</b>	<b>Objectifs principaux</b>	<b><u>Nombres de sites</u> ( approximatif )</b>	<b>1) Volumes (m3) ou surfaces (km2) 2) tendance</b>
JAPON	1- Production 2- Protection habitats	12% du plateau continental aménagé	Plus de 20 millions de m3 Extension
ETATS-UNIS	1- Récréatifs 2- Protection habitats	Plus de 1000 zones dont 300 en Floride	Entre 15 et 20000 km2 aménagés Extension
ESPAGNE	1-Protection anti- chalutage	82 sites (1)	92 000m3 extension + études
ITALIE	1- Protection habitats 2- Production	5 zones (1)	45 000m3 extension + études
PORTUGAL	1- Production 2- Protection habitats	5 zones	35 000 m3 Projet 2000 doubler zones et volumes
FRANCE	1- Protection anti- chalutage 2- Production	25 sites	33 000 m3 extension + études
GRANDE- BRETAGNE	1- Production crustacés 2- 2-Valorisation sous- produits	3 sites	210 000t de blocs de remblais Projet 2000 : 50 000t de béton creux en Ecosse
BRESIL	1- Production 2- Protection habitats n	4 sites	Quelques milliers de m3 Projet 2000 : 28 000 m3 au Parana
GRECE	1- Protection anti- chalutage 2- - Production	1 site	Projet 2000 : 20 000m3 pyramides et Bonna en Thrace

(1) un site désigne un ensemble homogène de récifs contemporains sur une petite surface ( quelques km2)

Une zone désigne un groupe de récifs, pas nécessairement contemporains, répartis sur une vaste surface (plusieurs dizaines de km2 )

## **Conclusion**

La France arrivée récemment dans l'expérimentation récifs n'a pas encore défini ses priorités.

La mission confiée au groupe de réflexion de l'IFREMER sur les récifs artificiels devrait être déterminante dans les orientations retenues.

Il est probable que les axes définis selon les sites, rechercheront le consensus entre les différents acteurs de la pêche maritime pour des objectifs globaux à la fois de protection et de production aboutissant à une amélioration de la gestion de la ressource halieutique.

La politique portugaise a toutefois retenu l'attention.

### **L'effet récif est toujours positif**

Chaque site doit avoir des structures adaptées aux lieux choisis, il n'y a pas de structures multi-usage, les matériaux les plus utilisés sont le béton, et l'acier.

La prochaine réunion du comité d'orientation et de pilotage de l'ALR doit avoir un caractère davantage technique.

Pour cela une orientation pour un programme scientifique et l'enveloppe financière devront être arrêtés au cours de la prochaine réunion.

L'ordre du jour n'ayant pu être respecté du fait de la nouveauté de notre projet, de dimension régionale, dans un contexte national encore incertain, quelques interrogations sont encore sans réponses :

Quelle structure juridique à imaginer SIVU ou Syndicat mixte..

Quelle enveloppe financière ? ( contrat de plan état région )

### **Commentaires de l'ALR :**

Les scientifiques présents ont été agréablement surpris par la qualité des films présentés par l'ALR.

Les divers intervenants sont convaincus que l'implantation du site de Capbreton tient ses promesses.

Le suivi scientifique géré et organisé par ALR permet de tirer des conclusions positives sur la véracité du projet.

Au-delà des questions juridiques et financières à traiter pour la mise en place de nos récifs expérimentaux, l'éclairage scientifique et technique de ce comité pour la poursuite de l'immersion sur le littoral landais était indispensable.